

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2023-12-92**



Sources de l'Orne  
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023**

Date de convocation :  
8 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
33

Nombre de votants :  
39

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme BIDAULT Martine), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. LEVESQUE Michel (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme MEYER Martine), M. RICHARD Christian (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

**VOIX POUR :**  
39

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE :**  
0

**Objet : Tarifs de l'Eau potable (territoire ex SIAEP Almenêches et ex SIAEP Sées) - Année 2024**

**ABSTENTIONS :**  
0

Le Président rappelle les tarifs qui ont été appliqués en 2023 sur l'ex SIAEP d'Almenêches et sur l'ex SIAEP de Sées.

Tarifs 2023 appliqués sur l'Ex SIAEP Almenêches et l'ex SIAEP de Sées

- |                          |            |
|--------------------------|------------|
| - Part fixe (Abonnement) | 40,00 € HT |
| - Part variable (m3)     | 0,54 € HT  |

Monsieur le Président rappelle qu'une hausse de la part variable de 0,02 € pendant 2 ans à partir de 2023 permettrait le financement sur le long terme du schéma directeur. Cette hausse permet de s'assurer de la viabilité du schéma directeur dans les conditions actuelles et a reçu un avis favorable de la Commission Assainissement et Eau potable.

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

approuve le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2224-1 à L2224-6, L2224-7 à L2224-12-5, L2331-2 ;

**DECIDE :**

- **DE FIXER**, pour l'année 2024, les tarifs de l'eau potable comme suit :

Ex SIAEP Almenêches et Ex SIAEP de Sées

- Part fixe (Abonnement) 40,00 € HT
- Part variable (m3) 0,56 € HT

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,

Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ